

→ **CENTRE-VILLE, ROMANS-SUR-ISÈRE**

Maîtrise d'ouvrage : Ville de Romans-sur-Isère

Maîtrise d'oeuvre : SEURA architecte urbaniste mandataire, Atelier LD paysagistes et VRD, Alphaville programmation, Transitec mobilités et déplacements, Convergences CVL urbanisme commercial, VERDI concertation

Mission : Accompagnement de la constitution du dossier de convention ANRU et maîtrise d'oeuvre de la restructuration de plusieurs places publiques du centre-ville

Calendrier : ANRU : études 2016-2018 et phasage projet 2018-2024 // MOE espaces publics : Champ de Mars chantier 2018-2019 / Place du Pont chantier et Place Perrot de Verdun 2016-2017 / Découverte de la Savasse et Parc Saint-Romain études en cours

Romans sur Isère détient un patrimoine historique riche. Elle bénéficie d'un très bon positionnement paysager en bord d'Isère, et offre des points de vue dégagés sur le Vercors. Néanmoins le centre ancien pâti d'un manque d'attractivité qui induit une désaffection progressive des espaces publics. Depuis 2016 la ville a engagé une opération de requalification des espaces publics emblématiques. Plusieurs sites ont été retenus et font l'objet d'interventions ambitieuses. A l'articulation de plusieurs axes stratégiques, la place du Champ de Mars propose désormais des espaces verts généreux, de nouvelles fonctions (dont une fontaine dynamique), et le mobilier d'agrément a été dessiné spécialement pour s'insérer dans les îlots de verdure courbes. En bord d'Isère, la nouvelle place du Pont piétonne, met en scène la Collégiale et s'inscrit dans la continuité piétonne de la promenade des quais. En cœur historique, la place Perrot de Verdun valorise ses grands arbres majestueux et propose désormais des espaces de loisirs et d'agrément avec l'installation d'atolls plantés éclairés servant d'assise et la mise en œuvre d'une engravure labyrinthe dans le sol. En rive du centre ancien et en promontoire sur l'Isère, le parc Saint Romain fait l'objet d'études préalables pour le désenclaver et retrouver un rapport à l'eau (en découvrant une portion du cours d'eau de la Savasse). Le patrimoine paysager existant et les points de vue sont valorisés, les cheminements piétons hiérarchisés, et de nouvelles fonctionnalités sont proposés afin d'attirer familles et enfants.

